

BALISAGE JAUNE 5 h 30

18 km

▼ 195 m

▲ 313 m

11

Charnay-lès-Mâcon

Un circuit à travers prés et collines, bois et vignobles, rythmé par les lavoirs et les châteaux.

À Charnay, l'art roman est magnifiquement présent dans l'église Sainte-Madeleine.

D Gare de Charnay-Condemine, devant le SI (parking). Suivre la voie verte en passant devant la coopérative et croiser deux petites routes. **1** Avant un petit pont (**potEAU directionnel**), descendre à droite (**tout droit liaison Prissé**), puis la route à droite et reprendre à droite le chemin du bois de Verneuil jusqu'au Vieux Charnay. **2** En haut tourner à gauche (**église romane Sainte-Madeleine**) puis à droite le chemin de la tour

de l'Ange. Avant la route (**porte du Couchant**), tourner complètement à droite, puis à gauche en traversant les vignes et à gauche à la route. **3** Au carrefour, prendre à gauche et suivre à droite la D 17 sur 100 m pour traverser l'autoroute (passage protégé derrière la glissière de sécurité). Descendre à droite les marches d'escalier et passer sous la D 17. **4** Avant les bâtiments, petit carrefour (**potEAU directionnel**), retourner à droite pour revenir sur la D 17 qu'il faut suivre 100 m avant de redescendre à droite. Prendre à droite le chemin de Carge d'Arlay et suivre tout droit au rond-point. **5** Au hameau, monter à gauche puis tourner à droite, et encore à gauche par le chemin du Clos Saint-Pierre. À la route, prendre à droite et tout de suite à gauche jusqu'au bout de la route. **6** Poursuivre par un chemin de terre, boisé.

À la patte-d'oeie, prendre à gauche et plus loin, à droite, la petite route. Au hameau, suivre à gauche. **7** À la sortie, dans le grand virage à gauche de la route, prendre complètement à droite (**croix**) le chemin de terre et continuer par une petite route jusqu'à Lévigny. **8** Au centre du hameau (**lavoir**), tourner deux fois à gauche, monter le chemin des Gérards et la 1^{re} route à droite. **9** Dans le virage à droite, emprunter le chemin empierré à gauche. En bas, passer sous l'autoroute, et tourner tout de suite à droite en suivant un chemin gravillonné. Laisser l'école sur la droite et tourner à

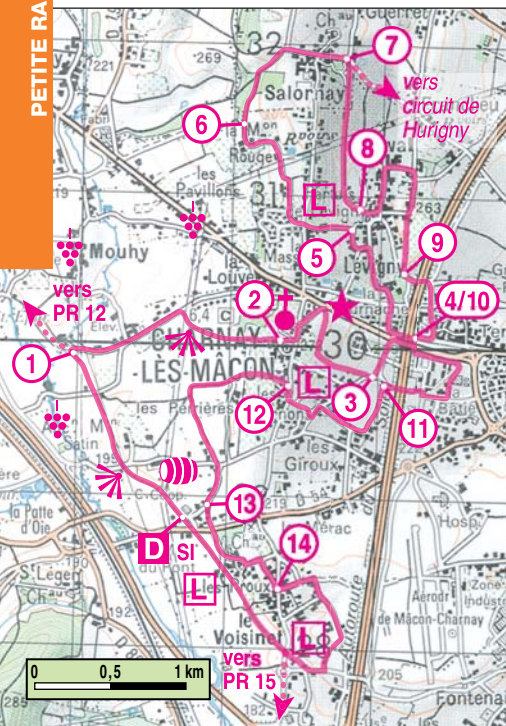


Le lavoir de Lévigny.

droite devant la mairie puis à gauche.

10 (point identique au point 4) repasser sous la D 17 et suivre à gauche le chemin gravillonné. Il s'oriente vers la droite et rejoint une rue au niveau d'un parking. Tourner à droite et suivre tout droit après la gendarmerie pour passer sous l'autoroute. **11** À la route, tourner à gauche. Au carrefour, continuer tout droit et suivre le chemin en herbe. Après le **lavoir de Fontaine-Mathoud**, descendre à gauche, prendre à droite le chemin des Violettes et remonter à droite. **12** Prendre à gauche le chemin des Perrières. Plus bas, avant le hameau, descendre à droite le chemin en herbes. Reprendre à gauche au carrefour des chemins et suivre tout droit (chemin de la gare) à la route. **13** Dans le virage, emprunter à gauche le chemin de l'Essard (herbeux). Traverser la D 54, et continuer en face, par le chemin des Proux (**lavoir des Proux à droite**). Remonter à gauche, prendre à droite dans le hameau le chemin du château, le traverser, et plus loin, prendre à droite le chemin de Condemine. **14** En haut du hameau du Voisinnet, prendre à gauche le chemin de Buery et continuer par le chemin de la Lye. Après la résidence de la Chevanière, descendre le chemin à droite et rejoindre un lotissement. À la route, tourner à droite dans la voie verte. Croiser une route (**à droite, lavoir de Voisinnet**) et poursuivre jusqu'à l'ancien-ne gare.

PETITE RANDONNÉE



Durée : 2 h 30

Dénivelée : 120 m

Niveau : très facile